

HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Numéro de référence: 0043

Date d'émission: 08/05/2023 Date de révision: 09/04/2025 Remplace la version de: 11/01/2024 Version: 1.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Mélange
Nom commercial	: HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)
UFI	: 9600-40WU-300A-5XEU
Numéro d'enregistrement REACH	: 01-2119488154-34
Code du produit	: 0043
Type de produit	: Produit pur en solution aqueuse.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	: Utilisation industrielle
-----------------------------	----------------------------

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LAMBERT CHEMICALS SRL
Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55
4040 Herstal
BELGIUM
T +32/4/248.86.60
info@lambert-chemicals.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	: +32/70/245.245
------------------	------------------

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Corrosif pour les métaux, catégorie 1	H290
Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1B	H314
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1	H318
Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1	H400
Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2	H411

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Peut être corrosif pour les métaux. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



GHS05 GHS09

Mention d'avertissement (CLP)

: Danger

Contient

: Hypochlorite de sodium, solution ...% Cl actif

Mentions de danger (CLP)

: H290 - Peut être corrosif pour les métaux.

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (CLP)

: P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P103 - Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P260 - Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, aérosols.

P280 - Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau /se doucher.

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P405 - Garder sous clef.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Phrases EUH

: EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

EUH206 - Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

2.3. Autres dangers

Autres dangers non classés

: Incombustible. Favorise l'inflammation des matières combustibles. Se décompose en chauffant et sous l'influence de la lumière du soleil produisant des vapeurs toxiques et corrosives et produisant de l'oxygène qui favorise le feu. Peut causer des changements de pH aux systèmes écologiques aqueux. Une concentration dangereuse pour la santé dans l'air sera très lentement atteinte lors de l'évaporation de cette substance à env. 20°C; par pulvérisation beaucoup plus rapide.

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Ne contient pas de substances PBT et/ou vPvB ≥ 0,1 % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Composant

Hypochlorite de sodium, solution ...% Cl actif (7681-52-9)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
Hydroxyde de sodium (1310-73-2)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, par. 1, du règlement REACH, pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou la ou les substances n'est/ne sont pas identifiée(s) comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères établis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Hypochlorite de sodium, solution ...% Cl actif	N° CAS: 7681-52-9 N° CE: 231-668-3 N° Index: 017-011-00-1 N° REACH: 01-2119488154-34	12 – 16	Met. Corr. 1, H290 Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Hydroxyde de sodium	N° CAS: 1310-73-2 N° CE: 215-185-5 N° Index: 011-002-00-6 N° REACH: 01-2119457892-27	< 1	Met. Corr. 1, H290 Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318

Remarques : Contient du chlore actif 13% (12% < conc. Cl < 16%)
Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général	: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
Premiers soins après inhalation	: Faire respirer de l'air frais. Maintenir la victime au repos en position semi-assise. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
Premiers soins après ingestion	: Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à l'eau. Consulter immédiatement un médecin. / Emmener à l'hôpital.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	: Corrosif pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Corrosion ou irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
Symptômes/effets après inhalation	: Gorge douloureuse. Toux. Essoufflement. L'inhalation du produit peut provoquer une pneumonie de nature chimique. Risque d'œdème pulmonaire.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Brûlures. Rougeurs, douleur. Ampoules.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Lésions oculaires graves. Rougeurs, douleur. Vision brouillée.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Gorge douloureuse. Douleurs abdominales, nausées. Vomissement. Peut provoquer une perforation de l'œsophage et du tube digestif.

HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Les symptômes ne commencent souvent à se manifester qu'au bout de plusieurs heures.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Non inflammable. Favorise l'inflammation des matières combustibles.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement de fumées toxiques et corrosives. Oxydes de carbone (CO, CO₂). Chlore. Chlorure d'hydrogène.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Procédures d'urgence : Evacuer et restreindre l'accès. Ventiler la zone de déversement. Ne pas respirer les fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Nettoyer les fuites ou pertes mêmes mineures, si possible, sans prendre de risques inutiles. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Recueillir le liquide répandu dans des récipients hermétiques et résistants à la corrosion.
Procédés de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant inerte. (Sable. Vermiculite. Terre. ...). Utiliser des conteneurs de rejet résistant à la corrosion. Diluer le résidu à l'eau. Rincer abondamment à l'eau.
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8, 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Gaz/vapeur plus lourde que l'air à 20°C.

HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Eviter toute exposition inutile. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Eviter la transformation de brouillard. Ne pas respirer les fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. NE JAMAIS verser d'eau sur la solution; pour la dissoudre ou pour la diluer, l'ajouter progressivement à l'eau.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder le conteneur bien fermé et protégé contre la lumière. Garder sous clef.
Matières incompatibles	: Combustibles. Agents réducteurs. Acides. Bases. Métaux. Substances organiques.
Chaleur et sources d'ignition	: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)	
DNEL/DMEL (Travailleurs)	
Aiguë - effets systémiques, inhalation	3,1 mg/m³
Aiguë - effets locaux, inhalation	3,1 mg/m³
A long terme - effets locaux, cutanée	0,5 %
A long terme - effets systémiques, inhalation	1,55 mg/m³
A long terme - effets locaux, inhalation	1,55 mg/m³
DNEL/DMEL (Population générale)	
Aiguë - effets systémiques, inhalation	3,1 mg/m³
Aiguë - effets locaux, cutanée	0,5 %
Aiguë - effets locaux, inhalation	3,1 mg/m³
A long terme - effets systémiques, orale	0,26 mg/kg de poids corporel/jour
A long terme - effets systémiques, inhalation	1,55 mg/m³
A long terme - effets locaux, inhalation	1,55 mg/m³
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau douce)	0,21 µg/L

HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)	
PNEC aqua (eau de mer)	0,042 µg/L
PNEC aqua (intermittente, eau douce)	0,26 µg/L
PNEC (Orale)	
PNEC orale (empoisonnement secondaire)	11,1 mg/kg de nourriture
PNEC (STP)	
PNEC station d'épuration	4,69 mg/l

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a risque d'exposition.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Porter des lunettes de sécurité bien ajustées ou un écran facial.

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Utiliser un vêtement de protection chimiquement résistant.

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. (ISO 374-1). Matériau : Caoutchouc nitrile. Néoprène.

8.2.2.3. Protection respiratoire

Protection respiratoire:

Respirateur anti-vapeurs anorganiques agréé-CE. Type de filtre B.

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Clair(e). Jaune.
Odeur	: Piquant(e). Légère odeur de chlore.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: -17 °C
Point d'ébullition	: 110 °C (Se décompose en fonction de la température et de la lumière.)
Inflammabilité	: Non applicable
Limites d'explosivité	: Pas disponible
Limite inférieure d'explosion	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosion	: Pas disponible
Point d'éclair	: Pas disponible
Température d'auto-inflammation	: Pas disponible

HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Température de décomposition	: > 27 °C (Se décompose en fonction de la température et de la lumière.)
pH	: > 11
Viscosité, cinématique	: Pas disponible
Viscosité, dynamique	: 2,65 mPa·s (20°C)
Solubilité	: Complètement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: -3,42
Pression de vapeur	: 2,5 kPa (20°C)
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: 1,22 – 1,26 kg/l (20°C)
Densité relative	: 1,22 – 1,26
Densité relative de vapeur à 20°C	: Pas disponible
Caractéristiques d'une particule	: Non applicable

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Agent oxydant. Favorise l'inflammation des matières combustibles. Corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Se décompose en chauffant et sous l'influence de la lumière du soleil produisant des vapeurs toxiques et corrosives et produisant de l'oxygène qui favorise le feu.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit violemment avec : Combustibles. Agents réducteurs. Acides. Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique (chlore).

10.4. Conditions à éviter

Températures élevées. Lumières. Flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

Matières combustibles. Agents réducteurs. Acides. Bases. Métaux. Matières organiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Chlore. Chlorure d'hydrogène. Oxygène.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

Hypochlorite de sodium, solution ...% Cl actif (7681-52-9)

DL50 orale rat	8910 mg/kg (OECD 401)
----------------	-----------------------

HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Hypochlorite de sodium, solution ...% Cl actif (7681-52-9)

DL50 cutanée lapin	> 20000 mg/kg (OECD 402)
CL50 Inhalation - Rat	> 10,5 mg/l / 1 h (OECD 403)

Hydroxyde de sodium (1310-73-2)

DL50 orale rat	> 191 mg/kg
DL50 cutanée lapin	1350 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	≥ 50 mg/l / 4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque de graves brûlures de la peau.
pH: > 11

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque de graves lésions des yeux.
pH: > 11

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé

Indications complémentaires : Peut irriter les voies respiratoires.

Hypochlorite de sodium, solution ...% Cl actif (7681-52-9)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
---	---------------------------------------

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Indications complémentaires : L'aspiration du produit peut provoquer une pneumonie de nature chimique
Risque d'œdème pulmonaire.

11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Hypochlorite de sodium, solution ...% Cl actif (7681-52-9)

CL50 - Poisson [1]	0,062 – 0,095 mg/l (Oncorhynchus mykiss; 96 h)
CL50 - Poisson [2]	0,032 mg/l (Salmo sp.; 96 h)
CE50 - Crustacés [1]	0,0141 mg/l (Daphnia magna; 48 h) (OECD 202)
CE50 - Crustacés [2]	35 µg/l (Ceriodaphnia dubia; 48 h) (OECD 202)
CEr50 algues	0,036 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata; 72 h) (OECD 201)
NOEC chronique poisson	0,04 mg/l (Menidia peninsulæ; 28 jours)
NOEC chronique crustacé	7 µg/l (Crassostrea virginica; 15 jours)
NOEC chronique algues	0,0054 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata; 72 h) (OECD 201)

HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Hydroxyde de sodium (1310-73-2)

CL50 - Poisson [1]	35 – 189 mg/l (Leuciscus idus; 96 h)
CL50 - Poisson [2]	45,4 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
CL50 - Autres organismes aquatiques [1]	125 mg/l (Gambusia affinis; 96 h)
CL50 - Autres organismes aquatiques [2]	145 mg/l (Poecilia reticulata; 24 h)
CE50 - Crustacés [1]	40,4 mg/l (Ceriodaphnia; 48 h)
CE50 - Crustacés [2]	33 – 100 mg/l (48 h)

12.2. Persistance et dégradabilité

Hypochlorite de sodium, solution ...% Cl actif (7681-52-9)

Persistance et dégradabilité	Inorganique.
------------------------------	--------------

Hydroxyde de sodium (1310-73-2)

Persistance et dégradabilité	Inorganique.
------------------------------	--------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-3,42
Potentiel de bioaccumulation	Peu de chance de bio-accumulation.

Hypochlorite de sodium, solution ...% Cl actif (7681-52-9)

Potentiel de bioaccumulation	Aucun(es) dans des conditions normales.
------------------------------	---

Hydroxyde de sodium (1310-73-2)

Potentiel de bioaccumulation	Peu de chance de bio-accumulation.
------------------------------	------------------------------------

12.4. Mobilité dans le sol

Hypochlorite de sodium, solution ...% Cl actif (7681-52-9)

Ecologie - sol	Complètement soluble dans l'eau.
----------------	----------------------------------

Hydroxyde de sodium (1310-73-2)

Ecologie - sol	Produit soluble dans l'eau. Le potentiel de mobilité dans le sol est très élevé. Faible potentiel d'absorption dans le sol.
----------------	---

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification				
UN 1791	UN 1791	UN 1791	UN 1791	UN 1791
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
HYPOCHLORITE EN SOLUTION	HYPOCHLORITE EN SOLUTION	Hypochlorite solution	HYPOCHLORITE EN SOLUTION	HYPOCHLORITE EN SOLUTION
Description document de transport				
UN 1791 HYPOCHLORITE EN SOLUTION, 8, II, (E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	UN 1791 HYPOCHLORITE EN SOLUTION, 8, II, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	UN 1791 Hypochlorite solution, 8, II, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS	UN 1791 HYPOCHLORITE EN SOLUTION, 8, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	UN 1791 HYPOCHLORITE EN SOLUTION, 8, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
8	8	8	8	8
				
14.4. Groupe d'emballage				
II	II	II	II	II
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement: Oui	Dangereux pour l'environnement: Oui Polluant marin: Oui	Dangereux pour l'environnement: Oui	Dangereux pour l'environnement: Oui	Dangereux pour l'environnement: Oui
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : C9
Dispositions spéciales (ADR) : 521
Quantités limitées (ADR) : 1I
Quantités exceptées (ADR) : E2
Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC02
Dispositions spéciales d'emballage (ADR) : PP10, B5
Dispositions relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP15
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T7
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP2, TP24

HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Code-citerne (ADR) : L4BV(+)
Dispositions spéciales pour citernes (ADR) : TU42, TE11
Véhicule pour le transport en citerne : AT
Catégorie de transport (ADR) : 2
Numéro d'identification du danger (code Kemler) : 80
Panneaux oranges :



Code de restriction en tunnels (ADR) : E

Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) : 274, 900
Quantités limitées (IMDG) : 1 L
Quantités exceptées (IMDG) : E2
Instructions d'emballage (IMDG) : P001
Dispositions spéciales d'emballage (IMDG) : PP10
Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC02
Dispositions spéciales GRV (IMDG) : B5
Instructions pour citernes (IMDG) : T7
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) : TP2, TP24
N° FS (Feu) : F-A
N° FS (Déversement) : S-B
Catégorie de chargement (IMDG) : B
Tri (IMDG) : SGG8, SG20
Propriétés et observations (IMDG) : Liquid with chlorine odour. In contact with acids, evolves very irritating and corrosive gases. Mildly corrosive to most metals. Causes burns to skin, eyes and mucous membranes.

Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) : E2
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y840
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) : 0.5L
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) : 851
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) : 1L
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : 855
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 30L
Dispositions spéciales (IATA) : A3, A803
Code ERG (IATA) : 8L

Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : C9
Dispositions spéciales (ADN) : 521
Quantités limitées (ADN) : 1 L
Quantités exceptées (ADN) : E2
Équipement exigé (ADN) : PP, EP
Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 0

Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : C9
Dispositions spéciales (RID) : 521
Quantités limitées (RID) : 1L
Quantités exceptées (RID) : E2
Instructions d'emballage (RID) : P001, IBC02
Dispositions spéciales d'emballage (RID) : PP10, B5
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) : MP15

HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T7
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : TP2, TP24
Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : L4BV(+)
Dispositions spéciales pour les citernes RID (RID) : TE11, TU42
Catégorie de transport (RID) : 2
Colis express (RID) : CE6
Numéro d'identification du danger (RID) : 80

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)
Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH
Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)
Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)
Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)
Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)
Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)
Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
1.1	UFI	Ajouté	
2.2	Phrases P	Ajouté	P260, P304+P340
3.2	Commentaires (après la composition)	Modifié	
3.2	Composition/informations sur les composants	Modifié	

Abréviations et acronymes:

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
VLB	Valeur limite biologique
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service

HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Abréviations et acronymes:

CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
CE50	Concentration médiane effective
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
EN	Norme européenne
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
VLE	Limite d'exposition professionnelle
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
WGK	Classe de pollution des eaux

Texte intégral des phrases H et EUH:

Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1
EUH031	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
EUH206	Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1A

HYPOCHLORITE DE SODIUM 47/50 (13% CL ACT.)

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3, Irritation des voies respiratoires

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.